



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale des douanes
et droits indirects**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Les douaniers de Fréjus saisissent 119 kg de
résine de cannabis**

Aix-en-Provence, le 19/08/2026

Les douaniers de Fréjus (direction d'Aix-en-Provence) ont saisi plus de 119kg de « frozen » cannabis le 17 août 2026, dans un véhicule immatriculé en France

Il est 13 heures, ce lundi après-midi, lorsque les douaniers, voient arriver au péage de Puget-sur-Argens un véhicule léger immatriculé en plaques françaises avec une seule personne à bord.

L'attitude du conducteur éveille immédiatement l'intérêt des douaniers. Et lorsque que ce dernier hésite à s'arrêter comme il lui est demandé, le faisceau d'indices est complet.

Le véhicule, sur lequel le chien de service marquera nettement à plusieurs endroits, est donc ramené avec son occupant pour être vérifié.

Après quelques recherches, les agents mettent à jour des charnières manifestement rajoutées sous les sièges avant. Le démontage des sièges et du plancher fera apparaître plusieurs blocs semblant contenir de la résine de cannabis.

Le chien de service ayant aussi porté un intérêt particulier à la banquette arrière, celle ci est aussi démontée. Un système de cache aménagée y avait été apposé pour contenir là aussi du cannabis.

La marchandise est transportée dans des sacs avec des pains de congélation de voyage, afin de garder le « frozen hash » au frais. Les tests d'identification confirmeront qu' il s'agit bien de résine de cannabis.

Le conducteur de la voiture, âgé de 69 ans, de nationalité française, ne peut justifier légalement du transport des produits stupéfiants, et est alors placé en retenue douanière (équivalent douanier de la garde à vue).

Au total ce sont 119 kg de « frozen » cannabis, qui devaient être livrés en région niçoise, qui sont découverts et ainsi saisis. La valeur de la marchandise est estimée à 953 440 € sur le marché illicite des stupéfiants.

L'affaire sera jugée devant le tribunal correctionnel de Draguignan le 5 octobre prochain, l'intéressé ayant été placé en détention provisoire

POUR ALLER PLUS LOIN

Contacts presse : Alexandra PASQUIER, cheffe divisionnaire surveillance – 06.64.56.50.07

*Visuels libres de droits sous réserve d'indiquer le crédit : **DOUANE FRANÇAISE***